

REPUBLICQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la MOSELLE

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

L'an deux mil vingt-deux, le 09 septembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

05/09/2022

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BENOIT Pierre – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu – TROSZCZYNSKI Céline - URBAN Michel et WOLFF Florianne.

Absents excusés : BENOIT Pierre – ZIPPEL Floriane

Nombre de Procuration : 1 donnée par Floriane ZIPPEL à Mélanie BECKER

DCM 159/2022 Etablissement d'un bail pour le logement communal

Le logement communal est actuellement mis gracieusement à disposition d'une famille Ukrainienne.

Cette famille ayant aujourd'hui des emplois rémunérés, Monsieur le Maire propose de régulariser la situation par l'établissement d'un bail de location comportant une disposition particulière qui consisterait à les exonérer d'une partie du loyer contre remise en état de l'appartement.

le Conseil Municipal ACCEPTE le principe à l'unanimité, le montant du loyer reste à arrêter.

Fait à RAVILLE, le 09 septembre 2022
conforme au registre
« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN

La secrétaire de séance
Delphine BERGER




